



Défendons nos retraites, mobilisation le 23 septembre : Retrait du projet de réforme !

Mardi 21 septembre 2010

Le mardi 7 septembre nous étions environ 2 700 000 manifestants dans les rues, et encore bien plus en grève dans tout le pays. A Bordeaux, nous étions 110 000 à défiler, dont 400 salariés des usines FAI et GFT.

Ce sont donc plusieurs millions de salariés du privé et du public, de toutes générations, qui se sont mobilisés contre le projet du gouvernement qui s'attaque aux retraites.

Venus de tous horizons, de toutes catégories, nous avons manifesté notre refus d'une nouvelle aggravation des régimes de retraite.

Le gouvernement avait voulu nous prendre de court dès la rentrée mais, par cette action unitaire, le rapport de force aujourd'hui est plus important qu'il ne l'était lors de la manifestation sur les retraites du 24 juin dernier.

Une majorité de la population soutient largement le mouvement : 70% d'après le dernier sondage

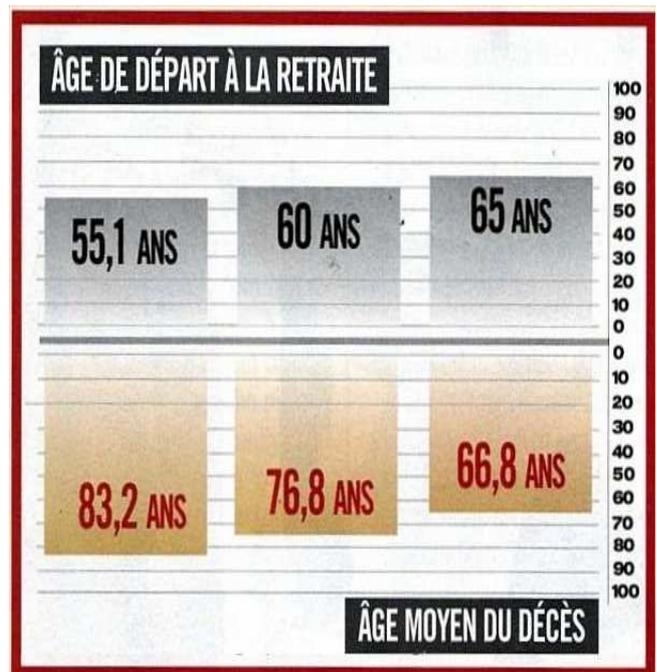
Les manifestations du mardi 7 septembre, nous ont montré que nous étions très nombreux à penser la même chose. Alors à nous de leur montrer que nous sommes suffisamment déterminés pour continuer jusqu'à ce que patronat et gouvernement nous rendent ce qu'ils nous ont volé sur les retraites.

Ce sont les mêmes patrons qui veulent reculer l'âge de la retraite et qui ensuite dans les usines cherchent par tous les moyens à se débarrasser des salariés de plus de 50 ans pour les mettre au chômage en multipliant les plans de suppressions d'emplois.

Le patronat, par la voix de Parisot présidente du Medef, joue les inflexibles et déclare qu'il ne faut rien céder. Le gouvernement, lui, n'est plus si sûr de lui mais espère toujours nous imposer cette réforme. Il nous propose quelques mesurette pour montrer qu'il sait « négocier » et agite à nouveau les départs fantômes pour pénibilité du travail.

Pour avoir droit à partir à 60 ans, le taux d'incapacité suite à accident de travail ou maladie professionnelle est ramené de 20 à 10 %. Cela ne change rien sur le fond car de très nombreux salariés sont usés par le travail répétitif, par les horaires d'équipes ou de nuit, par l'exposition à des produits toxiques, très souvent sans reconnaissance de maladie professionnelle. Une main abimée, c'est 5 % d'invalidité reconnue, alors faudra-t-il être complètement estropié ou à moitié mort pour pouvoir prétendre partir à 60 ans avec ces 10 % d'invalidité ?

Même d'après les chiffres du gouvernement, ces 10 % d'invalidité permettraient le départ à 60 ans de seulement 30 000 salariés, une goutte d'eau !



Chiffres extraits d'une enquête réalisée auprès des salariés américains : Boeing, Lockheed Martin, AT&T et Lucent

Rien d'autre ne fera reculer le gouvernement qu'une mobilisation de plus en plus forte !

Il s'agit d'un enjeu de société qui concerne tous les travailleurs et leurs enfants. Avec cette réforme, des milliers de salariés n'arriveront pas à la retraite et d'autres la vivront à peine. Il faut être conscient de la gravité des conséquences qui ne sont que les prémices d'une mise à mort du système de retraite par répartition.

Même si la loi a été votée au Parlement mercredi 15 septembre, nous avons le pouvoir, au travers de notre mobilisation, de forcer le gouvernement à remballer son attaque sur le régime des retraites.

En 1995, face au mouvement de grève et aux manifestations, le gouvernement avait dû abandonner le plan Juppé. En 2006, malgré sa détermination affichée et le vote de la loi, le gouvernement avait du retirer le CPE, après des semaines de mobilisation dans tout le pays.

Après l'énorme succès de la journée du 7 septembre, les syndicats se sont réunis au niveau national. Ils appellent à une grande journée de grèves et de manifestations dans tout le pays le jeudi 23 septembre. Le mouvement doit de s'étendre, il doit se généraliser, l'ensemble des salariés doit se mobiliser pour défendre ses retraites et celles des générations futures.

Il nous apparaît nécessaire d'aller vers une grève générale, vers un mouvement qui bloque l'économie. En tout cas, nous ne pouvons pas nous contenter d'une succession de journées d'actions espacées comme c'est le cas à chaque fois. Pour faire reculer le gouvernement, nous n'avons pas le choix, il faudra s'en donner les moyens c'est-à-dire se faire craindre du gouvernement. Et le succès de la manifestation du 7 septembre, nous laisse espérer qu'une dynamique peut se créer et nous avons l'espoir de réussir à gagner cette fois. Mais pour cela, il ne faudra pas hésiter à mener la bataille avec détermination, comme nous défendons nos emplois chez Ford.

Il n'y a pas de fatalité, défendons nos intérêts tous ensemble !

- pour garantir la retraite à 60 ans et à taux plein

- pour l'augmentation des pensions de retraite

- pour une véritable reconnaissance de la pénibilité au travail

La CGT-Ford appelle à la grève pour la journée du 23 septembre, à débrayer à partir de 10 heures pour ceux qui ne souhaitent pas (et qui ne peuvent pas) faire grève les 8 heures. L'essentiel est d'aller manifester le plus nombreux possible. Retrouvons-nous derrière la banderole des « Ford ». Rendez-vous à 11 heures, allées de Tourny à Bordeaux.

DERNIÈRE INFO : BREF COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE D'HIER

Les élus CGT avaient demandé cette réunion extraordinaire pour poser le problème du financement de la manifestation au Mondial de l'Automobile. Voir notre déclaration faite en début de réunion affichée sur les panneaux et sur notre site internet (www.cgt-ford.com). Une des prérogatives du CE étant la défense des emplois, nous trouvons normal qu'il participe à la réussite des manifestations organisées.

Nous avons donc demandé que le CE participe à hauteur de 42 % (chiffre qui correspond à la représentativité de la CGT aux élections professionnelles) des frais totaux de la manifestation du 2 octobre. Soit 18900 euros. La direction a tenu à dire qu'elle était contre mais elle n'a pas le droit de voter. Les élus CGT (4) ont voté pour mais les 4 élus CFTC-UNSA-CGC ont voté contre. Nous avons donc demandé que le CE avance 18900 euros que la CGT s'engageait à rembourser le 31 décembre au plus tard. Les 4 élus CFTC-UNSA-CGC ont à nouveau voté contre.

Dans les deux cas, le résultat nul annule les propositions de la CGT et le CE n'aidera en aucune manière le financement de la manifestation. **Cela n'empêchera pas le train de partir !**